



Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) - PLATEAU

IFU : 42 01 81 03 31 91 2

BP : 22 Pobè

Email : atda.pole6@gouv.bj

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : **Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau**

Objet : **Travaux de construction d'un centre de stockage d'huile de palme à Adja-Ouèrè.**

Référence SIGMAP : **T_DAI_115933**

Avis N° : **004/ATDA-P/PRMP/DAI/SA-PRMP du 09/10/2026**

Identification de la procédure : **Appel d'Offres National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau (ATDA-Plateau) version 2 publié sur le portail web des marchés le 23 juillet 2026.
2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Gouvernement de la République du Bénin, afin de financer **le projet de construction d'un centre de stockage d'huile de palme à Adja-Ouèrè**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de réalisation des travaux dudit projet.
3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction d'un centre de stockage d'huile de palme à Adja-Ouèrè en lot unique. Aucune variante ne sera prise en compte.
4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) **Pour les anciennes entreprises**
 - **Exigences Techniques**
 - Être une entreprise régulièrement constituée, en règle vis-à-vis de la législation en vigueur, et spécialisée dans le domaine de construction ou des BTP prouvée par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;

BON A LANCER

- avoir exécuté au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026), au moins deux (02) marchés de travaux en général, justifié par des attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants ou toutes personnes morales de droit privé ;
- avoir exécuté en tant que prestataire principal ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026), au moins deux (02) marchés de construction ou de réfection de bâtiments publics et chacun d'un montant minimum égal à **cent quarante-quatre millions soixante-sept mille quatre sept cent quatre-vingt-dix-sept (144 067 797) francs CFA HT**. Ces prestations doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des contrats (page de garde, le devis quantitatif et estimatif, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés aussi des contrats (page de garde, page de signature, le devis quantitatif et estimatif et page portant le montant en copie simple), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, projets/programmes, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Disposer d'un personnel clé dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

NB :

- Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être accompagnés de l'équivalence du diplôme en originale ou copie légalisée délivrée par l'état béninois avant d'être acceptés conformes pour la qualification du personnel ;
- L'expérience générale sera jugée sur la base du Curriculum Vitae et l'expérience similaire sur la base des attestations de travail/certificat qui doivent préciser les expériences similaires requises ou de service fait fournis, précisant les expériences similaires ;
- Pour être prise en compte, les attestations/certificats de travail ou de service fait doivent être légalisés.

BON A LANCER

- Disposer des matériels en propriété ou en location, conformes à celles indiquées au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

NB : En cas de location, la promesse de location doit être fournie en plus des preuves de propriété des matériels objets de location.

▪ **Exigences d'ordre financier :**

- Fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) présentées par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts

Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original, en copie légalisée ou portant le QR code ;

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) au titre des marchés de travaux au moins égal à **cent quatre-vingt millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (180 084 746) francs CFA** justifié par les états financiers dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2 point 1 ;
- Fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréé en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose d'avoir liquide, de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant supérieur ou égal à **quarante-huit millions vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (48 022 599) francs CFA**.

BON A LANCER

a. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

▪ **Exigences techniques**

- Être une entreprise régulièrement constituée, en règle vis-à-vis de la législation en vigueur, et spécialisée dans le domaine de construction ou des BTP prouvée par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- Fournir un (01) personnel d'encadrement constitué d'un Ingénieur en génie Civil (BAC + 5) ou équivalent et ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale en travaux et ayant participé au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) à l'exécution d'au moins trois (03) marchés de construction ou de réfection de bâtiments publics et chacun d'un montant minimum égal à **cent quarante-quatre millions soixante-sept mille quatre sept cent quatre-vingt-dix-sept (144 067 797) francs CFA HT** appuyées des contrats (page de garde, le devis quantitatif et estimatif, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés aussi des contrats (page de garde, page de signature, le devis quantitatif et estimatif et page portant le montant en copie simple), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, projets/programmes, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Disposer d'un personnel clé dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

NB :

- **Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être accompagné de l'équivalence du diplôme en originale ou copie légalisée délivré par l'état béninois avant d'être acceptés conformes pour la qualification du personnel ;**

- L'expérience générale sera jugée sur la base du Curriculum Vitae et l'expérience similaire sur la base des attestations de travail/certificat qui doivent préciser les expériences similaires requises ou de service fait fournis, précisant les expériences similaires ;
- Pour être prise en compte, les attestations/certificats de travail ou de service fait doivent être légalisés.

➤ Disposer des matériels en propriété ou en location, conformes à celles indiquées au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

NB : En cas de location, la promesse de location doit être fournie en plus des preuves de propriété des matériels objets de location.

▪ **Exigences d'ordre financier :**

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers certifiés des années d'existence dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2 point 1 ;
- Fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréé en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose d'avoir liquide, de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant supérieur ou égal à **quarante-huit millions vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (48 022 599) francs CFA.**
- Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels (en originale) d'un montant couvrant le montant prévisionnel du marché plus la franchise d'assurance soit **cent cinquante-huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-dix-sept (158 474 577) francs CFA.** Cette preuve d'assurance des risques professionnels couvre également le délai de validité des offres et doit porter sur l'objet du marché avec la référence T_DAI_115933.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER

5. Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau **Email : prmpatdaplateau@gmail.com ou sa.prmpatda6@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Pobè, Quartier Zone Résidentielle, ancienne rue de la Préfecture de Pobè, BP 22 Pobè, République du Bénin**, tous les jours ouvrables à compter du **jeudi 15 octobre 2026** de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **jeudi 15 octobre 2026**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis à Pobè, Quartier Zone Résidentielle, ancienne rue de la Préfecture de Pobè, BP 22 Pobè, République du Bénin; Tél (+229) 01 97 75 70 58 ; Email : prmpatdaplateau@gmail.com. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : secrétariat permanent des marchés publics sis à Pobè, Quartier Zone Résidentielle, ancienne rue de la Préfecture de Pobè, BP 22 Pobè, République du Bénin, au plus tard le **vendredi 06 novembre 2026** à 10 heures précises, heure locale.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : *Salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Plateau* le **vendredi 06 novembre 2026** à 10 heures 30 minutes, heure locale.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un **million quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-huit (1 440 678) Francs CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

BON A LANCER



Pobè, le 09 octobre 2026

Télé Samuel ASSOGBA
Personne Responsable des Marchés Publics